

CONVOCATION AUX ASSEMBLEES GENERALES DE LA LIGUE

Madame, Monsieur le Président,

Vous êtes conviés à participer à :

L'assemblée générale extraordinaire de la ligue Auvergne

qui se tiendra le 7 février 2016 à 9h00 au village de vacances VVF de PARENT (63)

pour modification de nos statuts en vue de la fusion avec Rhône-Alpes. Elle sera suivie de :

L'assemblée générale ordinaire de la ligue Auvergne

qui se tiendra le 7 février 2016 à 9h30 au village de vacances VVF de PARENT (63)

pour délibérer selon l'ordre du jour qui vous sera adressé ultérieurement et prendre part aux différents votes. Les documents relatifs à ces assemblées vous parviendront début janvier.

Il est fait appel à candidature pour pourvoir aux postes vacants depuis les dernières élections (voir annexe joint).

Les questions que vous désirez voir porter à l'ordre du jour de notre AG doivent être adressées au président avec l'imprimé joint et ce avant le 24 janvier 2016.

Si votre présence n'est pas possible, n'oubliez pas de donner un pouvoir à un membre de votre club (ou d'une autre association) afin que votre club soit représenté.

A l'issue de ces assemblées vous avez la possibilité de réserver un ou des repas qui seront servis sur place. Bulletin de réservation en annexe.

Dans l'attente de vous accueillir pour participer à ces assemblées générales, je vous prie de croire, Madame, Monsieur le président, à mes amicales salutations.

Le président de la ligue Auvergne

Jean-Yves CLUZEL

